



Brussels
11/03/2026
HR.B.1.003

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 18/05/2026, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Directorate – Unit DG - Direction – Unité GD - Direktion - Referat	SJ.G.JLS
Post Number in Sysper Numéro de poste dans Sysper Stellennummer in Sysper	470451
Provisional Starting Date Date d'entrée en fonction prévisionnelle Gewünschter Dienstantritt	Q2 2026
Initial Duration (months) Durée initiale (mois) Dauer (Monate)	24
Place of Secondment Lieu de détachement Abordnungsort	Brussels Bruxelles Brüssel
Type of Secondment Type de détachement Art der Entsendung	With allowances Avec indemnités Mit Vergütung
This Vacancy Notice is open to Cet avis de vacance est ouvert aux Die Stelle ist offen für	Member States États membres Mitgliedstaaten
Deadline for Applications Date limite de candidature Bewerbungsschluss	25/05/2026



Eligibility Criteria Critères d'éligibilité Zulassungsbedingungen	English Version , Version Française ,
--------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Brussels
11/03/2026
HR.B.1.003

Entity presentation:

The Legal Service (LS) is an internal, horizontal Commission Service. The mission of the Legal Service is threefold: to give legal advice to the Commission and its various departments, to represent the Commission before the European, national and international courts and to ensure the quality of the EU legislation. The Legal Service is mainly divided into 14 "teams". Each team is headed by a Head of Team (director level) who reports directly to the Director-General. The "Justice, Freedom and Security, Private Law, Criminal Law Team" (JLS Team) provides legal advice to the Commission and its Directorates General on internal security and police cooperation, on judicial cooperation in criminal matters, on judicial cooperation in civil matters, on free movement of Union citizens, and on asylum, immigration, border controls and visa policies. It also represents the Commission in all legal proceedings in these fields of EU law before the EU and national courts. The fields of EU law and policies dealt with by the JLS Team are of major political importance for the von der Leyen Commission. They entail frequent high-level interaction of the team's lawyers with Cabinets and DGs and the handling of sensitive cases before the European Court of Justice.

Job presentation:

The tasks to be undertaken by a national expert (SNE) of the Legal Service include:

- Representation of the Commission before the Court of Justice
- To provide legal analysis and advice to the Commission in support of EU policies and in the context of external relations.
- To respond to requests for legal advice and/or interpretation from Commission services in the context of drafting new legislation and/or applying existing EU law
- To provide legal opinions on draft answers to questions (written and/or oral) and/or petitions from the European Parliament to inquiries from the European Ombudsman, and/or to reports from the Court of Auditors

Jobholder profile:

We look for an SNE who has excellent knowledge of EU and national law and of relevant international agreements in the field of Title V TFEU (area of Freedom, Security and Justice).

Having, in addition, a good knowledge of the EU's institutional set-up and decision-making procedures including the role and functioning of the Commission, the Council



and the EP, as well as experience in litigation before EU courts, will be considerable assets.

- He/she should possess good drafting and communication skills.
- Professional experience: at least three years' experience in administrative, legal, scientific, technical, advisory or supervisory functions which can be regarded as equivalent to those of function groups AD
- An excellent knowledge of English and a very good knowledge of French is required. A good knowledge of further EU languages will be considered an asset.

Présentation de l'entité:

Le service juridique (SJ) est un service interne horizontal de la Commission. La mission du service juridique est triple: fournir des conseils juridiques à la Commission et à ses différents services, représenter la Commission devant les juridictions européennes, nationales et internationales et garantir la qualité de la législation de l'UE. Le service juridique est principalement divisé en 14 «équipes». Chaque équipe est dirigée par un chef d'équipe (niveau directeur) qui rend compte directement au directeur général. L'équipe «Justice, liberté et sécurité, droit privé, droit pénal» (équipe JLS) fournit des conseils juridiques à la Commission et à ses directions générales sur la sécurité intérieure et la coopération policière, sur la coopération judiciaire en matière pénale, sur la coopération judiciaire en matière civile, sur la libre circulation des citoyens de l'Union et sur les politiques en matière d'asile, d'immigration, de contrôles aux frontières et de visas. Il représente également la Commission dans toutes les procédures judiciaires dans ces domaines du droit de l'Union devant les juridictions de l'Union et les juridictions nationales. Les domaines du droit et des politiques de l'UE traités par l'équipe JLS revêtent une importance politique majeure pour la Commission von der Leyen. Elles impliquent des interactions fréquentes à haut niveau entre les juristes de l'équipe et les cabinets et les DG, ainsi que le traitement d'affaires sensibles devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Présentation du poste:

Les tâches à accomplir par un expert national (END) du service juridique sont notamment les suivantes:

- Représentation de la Commission devant la Cour de justice
- Fournir des analyses et des conseils juridiques à la Commission à l'appui des politiques de l'UE et dans le contexte des relations extérieures.
- Répondre aux demandes de conseils juridiques et/ou d'interprétation émanant des services de la Commission dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle législation et/ou de l'application du droit de l'Union en vigueur.



- Fournir des avis juridiques sur les projets de réponse aux questions (écrites et/ou orales) et/ou pétitions du Parlement européen aux enquêtes du Médiateur européen et/ou aux rapports de la Cour des comptes.

Profil du titulaire du poste:

Nous recherchons un END qui possède une excellente connaissance du droit de l'UE et du droit national ainsi que des accords internationaux pertinents dans le domaine du titre V du TFUE (espace de liberté, de sécurité et de justice).

Posséder, en outre, une bonne connaissance de la structure institutionnelle et des procédures décisionnelles de l'UE, y compris du rôle et du fonctionnement de la Commission, du Conseil et du Parlement européen, ainsi qu'une expérience des litiges devant les juridictions de l'UE, constituera un atout considérable.

- Il/elle doit posséder de bonnes capacités rédactionnelles et de communication.
- Expérience professionnelle expérience d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision pouvant être considérées comme équivalentes à celles du groupe de fonctions AD
- Une excellente connaissance de l'anglais et une très bonne connaissance du français est requise. Une bonne connaissance d'autres langues de l'UE sera considérée comme un atout.

Eligibility criteria

The secondment will be governed by the **Commission Decision C(2008) 6866** of 12/11/2008 laying down rules on the secondment to the Commission of national experts and national experts in professional training (SNE Decision).

Under the terms of the SNE Decision, you need to comply with the following eligibility criteria at **the starting date** of the secondment:

- Professional experience: at least three years of professional experience in administrative, legal, scientific, technical, advisory or supervisory functions which are equivalent to those of function group AD.
- Seniority: having worked for at least one full year (12 months) with your current employer on a permanent or contract basis.
- Employer: must be a national, regional or local administration or an intergovernmental public organisation (IGO); exceptionally and following a specific derogation, the Commission may accept applications where your employer is a



public sector body (e.g., an agency or regulatory institute), university or independent research institute.

- **Linguistic skills:** thorough knowledge of one of the EU languages and a satisfactory knowledge of another EU language to the extent necessary for the performance of the duties. If you come from a third country, you must produce evidence of a thorough knowledge of the EU language necessary for the performance of his duties.

Conditions of secondment

During the full duration of your secondment, you must remain employed and remunerated by your employer and covered by your (national) social security system.

You shall exercise your duties within the Commission under the conditions as set out by aforementioned SNE Decision and be subject to the rules on confidentiality, loyalty and absence of conflict of interest as defined therein.

In case the position is published with allowances, these can only be granted when you fulfil the conditions provided for in Article 17 of the SNE decision.

Staff posted in a European Union Delegation are required to have a security clearance (up to SECRET UE/EU SECRET level according to [Commission Decision \(EU, Euratom\) 2015/444 of 13 March 2015](#)). It is up to you to launch the vetting procedure before getting the secondment confirmation.

Submission of applications and selection procedure

If you are interested or have any questions, please follow the instructions and communication channels set up by your national administration.

The European Commission **only accepts applications which have been submitted through the Permanent Representation / Diplomatic Mission to the EU of your country, the EFTA Secretariat or through the channel(s) it has specifically agreed to.** Applications received directly from you or your employer will not be taken into consideration.

You should draft you CV in English, French or German using the **Europass CV format** ([Create your Europass CV | Europass](#)). It must mention your nationality.

Please do not add any other documents (such as copy of passport, copy of degrees or certificate of professional experience, etc.). If necessary, these will be requested at a later stage.



Processing of personal data

The Commission will ensure that candidates' personal data are processed as required by Regulation (EU) 2018/1725 of the European Parliament and of the Council ⁽¹⁾. This applies in particular to the confidentiality and security of such data. Before applying, please read the attached privacy statement.

Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

- Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;
- Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
- Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.
- Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

⁽¹⁾ Regulation (EU) 2018/1725 of the European Parliament and of the Council of 23 October 2018 on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data by the Union institutions, bodies, offices and agencies and on the free movement of such data, and repealing Regulation (EC) No 45/2001 and Decision No 1247/2002/EC (OJ L 295, 21.11.2018, p. 39)



Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, veuillez suivre les instructions et les canaux de communication établis par votre administration nationale.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽²⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽²⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).